

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

Extrait du registre des délibérations du Bureau syndical

Réunion du lundi 2 juillet 2018

Date de convocation : 20 juin 2018	Nombre de membres { présents : 14 absents : 6
Nombre de membres en exercice : 20	
Date d'affichage : 11 juillet 2018	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 14
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0 } – **Décision n° B2018-24**

OBJET : Attribution des marchés de travaux d'électrification (années 2018 à 2021)

L'an DEUX MIL DIX-HUIT, le DEUX du mois de JUILLET, lundi à 14 heures, les membres du Bureau du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 20 juin 2018.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. François BRODZIAK, Président, MM. Jean-Luc FOURRÉ, François AUBIN et Bernard LEPIE, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Vice-présidents, MM. Jean-Charles LANGLAIS, Bernard GOURSAUD, Denis ROUYER, Jean-Louis RICHAUDEAU et Christian BALOUT, Mme Sylvie MONROUZEAU, MM. Philippe GROULT, Lionel ARCHAMBEAU et Sylvain LESPINASSE, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS : MM. Bernard COTTRON, Jean-Marie PETIT et Jacques MACHEFERT, Vice-présidents, MM. Daniel LAURENT, Serge GRICOURT et Daniel BOURSIER

Monsieur Denis ROUYER est nommé secrétaire de séance.



M. le Président rappelle que, les marchés de travaux d'électrification et de génie civil annexe conclus par le SDEER en 2014 pour quatre années arrivant à échéance, un appel d'offres a été lancé le 3 mai 2018 pour prendre la suite de ces marchés. Le 11 juin, date limite de remise des offres, le SDEER a reçu 39 offres pour les 12 lots géographiques du marché.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 2 juillet 2018 en matinée.

M. le Président donne connaissance des procès-verbaux de la Commission d'appel d'offres, ainsi que des résultats décidés par celle-ci :

n° et nom du lot	Attributaire	Coeff. sur bordereau
1 La Rochelle - Ré	Somelec	1,035
2 Rochefort	Allez & Cie	1,01
3 Saint-Jean-d'Angély	Eiffage	1,025
4 Pons	Sobeca	1,02
5 Jonzac	Sobeca	1,02
6 Montendre	AEL	1,01
7 Royan	Ineo (Médis)	1,028
8 Ile d'Oléron	Ineo (Médis)	1,037
9 Surgères	Ineo (Aigrefeuille)	1,022
10 Cozes	ASE	1,01
11 Marans	Bouygues E&S	1,059
12 Saintes	Eiffage	1,02



LE BUREAU SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

1 - Approuve le dossier de consultation et la procédure de mise en œuvre de la consultation en vue de l'attribution des 12 marchés de travaux d'électrification pour les années 2018 à 2021 ;

2 - Prend acte des décisions de la Commission d'appel d'offres relatives à l'attribution de ces 12 marchés ;

4 - Mandate M. le Président ou M. le Vice-président ordonnateur pour signer les marchés et les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Pour copie certifiée conforme,
Le Président,
François BRODZIAK*